

COVID-19

ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET ADAPTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE

<div style="background-color: #C00000; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">5</div> <div style="background-color: #002060; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">AVRIL</div>	Semaine de cours en distanciel pour les écoles, collèges et lycées
<div style="background-color: #C00000; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">12</div> <div style="background-color: #002060; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">AVRIL</div>	Deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
<div style="background-color: #C00000; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">26</div> <div style="background-color: #002060; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">AVRIL</div>	<ul style="list-style-type: none">• Retour en classe pour les maternelles et primaires• Semaine de cours en distanciel pour les collèges et lycées
<div style="background-color: #C00000; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">3</div> <div style="background-color: #002060; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">MAI</div>	Retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées



Suite aux annonces du président de la République le mercredi 31 mars, de nouvelles mesures entrent en vigueur dans les collèges à partir du lundi 5 avril 2021.

Durant les semaines du 5 et du 26 avril, les cours se dérouleront « *à la maison* ».

L'ensemble des personnels du collège Chartier est mobilisé pour accompagner les élèves et leur famille dans cette période « en distanciel ». Dès le mois de novembre, l'équipe pédagogique et éducative a élaboré un plan pour assurer la continuité des apprentissages en cas de fermeture de l'établissement. Il sera mis en œuvre à partir du 6 avril 2021.

Vous pouvez prendre connaissance de ce document en cliquant sur le lien suivant :

[Plan de continuité pédagogique – collège Chartier](#)

Durant cette période, deux applications numériques seront nécessaires aux élèves et aux parents :

- **Pronote** pour être informé des actualités du collège, consulter le cahier de texte numérique, le travail à faire et communiquer avec les enseignants.
- **L'ENT – L'Educ de Normandie** pour consulter les documents transmis par les professeurs et déposer les travaux à rendre.

Pour les familles ne disposant pas d'équipement numérique et/ou de connexion internet, le prêt d'une tablette numérique (*sous réserve de disponibilité et de signature d'une convention*) est possible. Par ailleurs, les documents en version papier pourront être retirés au collège sur rendez-vous. Pour cela, n'hésitez pas à contacter le collège par mail ce.0141762p@ac-caen.fr ou par téléphone au 02.31.92.26.06.